

CALENDRIER PREVISIONNEL

MOUVEMENT INTRA-DEPARTEMENTAL 2024

22 mars 2024 (date impérative*)	Date limite de retour des demandes d'échange de priorités dans le cadre des mesures de carte scolaire
Semaine de 18 au 23 mars 2024	Publication de la circulaire
Du 8 avril au 22 avril 2024	Ouverture du serveur
À partir du 23 avril 2024	Consultation des vœux saisies
A partir du 15 mai 2024	Consultation des barèmes vérifiés par l'administration
29 mai 2024 (date impérative*)	Date limite de demande de modifications de barème
30 mai 2024	Notification des barèmes définitifs à l'ensemble des participants
13 juin 2023	Résultat du 1 ^{er} temps du mouvement
A partir du 3 juillet 2024	Résultat de la phase d'ajustement